

# Jean-Paul Samson : la défaite du moraliste

Autor(en): **Cherpillod**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1967)**

Heft 74

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029173>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ques nationaux que n'en court un tortionnaire qui règle un électrochoc.

Devant cette situation, que faire ? Protester par des meetings, faire circuler des pétitions, être un élément de l'opinion publique mondiale ? Mais la protestation verbale a ses limites; répétée, son efficacité s'éémousse. Et surtout, parfois, elle cesse d'être une fin pour devenir un moyen : on dose les termes par précaution, on les renforce par propagande. Le Vietnam devient un thème, quelque chose comme la lutte contre le renchérissement.

D'où, chez les meilleurs, le besoin de ne pas jouer avec les mots, de ne pas tomber dans la résolution-nite, de payer de leur personne, de s'engager physiquement.

La sincérité est indéniable : prêts à faire le saut. Certes les contingences reprennent vite le dessus. Tous les adhérents aux « Corps des volontaires » ne peuvent s'engager à partir. Certains ont des obligations immédiates : une femme, des gosses, qu'il faut faire vivre d'abord. (On pense à André Breton qui, en 1936, ne voulait partir pour l'Espagne en guerre « à cause, dit-il, d'une enfant, la mienne, qui venait de naître et qui n'eût eu aucun moyen de vivre sans moi »).

Les volontaires ne seront de surcroît que des volontaires civils : ainsi l'exige la législation suisse qui interdit de recruter des troupes sur notre sol pour le compte d'un pays étranger.

On ne coupe donc pas si facilement les attaches nationales. S'ils partaient, ce serait des volontaires suisses, brancardiers et non mitrailleurs. Mais ces contingences n'attachent pas la valeur de l'engagement pris.

Le problème est ailleurs. En fait, les volontaires resteront probablement longtemps encore au port. Le Nord-Vietnam ne semble pas pressé de faire appel à eux. La représentation du Nord, qui s'est installée à Paris, avec certains privilèges diplomatiques, prend connaissance avec satisfaction de ces dévouements, enregistre les listes, mais elle se dérobe derrière un sourire diplomatique et oriental quand les volontaires, valises bouclées, sollicitent des précisions sur les dates, sur la nature de l'aide.

Devant cette situation, que faire ?

### Réinventer

Pour ces volontaires en partance, mais qui restent à quai, la situation est difficile, comme pour des voyageurs qui ont déjà pris congé des amis qui les accompagnent au train; le convoi ne s'ébranle pas et le mouchoir qu'on voudrait agiter pend, flasque, au bout du bras.

Ils doivent donc réinventer sur place leur action. Leurs intentions, leurs hésitations, les choix possibles, ils en débattent en essayant d'éviter les pièges. Quels sont-ils ?

Ils peuvent intervenir, forts de leur engagement, pour solliciter des prises de position publique. Mais c'est une sorte de cercle vicieux. La peur du vide des mots les poussait à s'engager personnellement; puis, cet engagement étant pris, ils pensent être en mesure d'exiger, sans tomber sous le coup des critiques faciles, que des mouvements et des organisations prennent parti, votent des résolutions... qui souffriront pourtant du défaut, auquel ils furent les premiers si sensibles; elles ne seront que verbales. Pour échapper à ce verbalisme, il serait au moins nécessaire de pousser à s'exprimer des magistrats et des notables très en vue. Prudentes et pondérées, ces personnalités de la politique ou de l'économie se laisseront-elles bousculer ? Comment alors faire pression sur elles ? Sur qui compter pour cela ? Qui est ami ? qui est ennemi ? qui est un mou ? un dur ?

Les volontaires pour le Vietnam n'en sont pas encore à ces recensements-là; le mouvement est récent; il faut d'abord qu'il s'organise; les responsables pensent premièrement à des choses pratiques; par exemple, comment acquérir une fonction qui les rendent, au Vietnam, utilisables, si jamais ils partent. Cet été, ils s'astreindront tous à suivre des cours de formation sanitaire. Mais on pressent comme un danger que le mouvement, une fois ces préparatifs achevés, secrète sa propre raison d'être en se cherchant, sur place, des opposants déclarés traîtres à la cause.

Pour éviter ce piège, les responsables songent aux moyens d'établir une liaison avec les forces qui aux Etats-Unis mêmes luttent pour la paix. Déjà ils ont eu la possibilité d'être interviewés pour une chaîne de télévision américaine. Dans cette direction, ils aime-

raient agir au maximum. Mais, nouvelle difficulté : les Américains, même de gauche, même opposés à la politique de Johnson, se ferment quand ils lisent des phrases telles que celle-ci : « Nous sommes révoltés par les supplices et le génocide que les U.S.A. font subir au peuple vietnamien ». Ces Américains, nous les avons entendus, luttent pour freiner l'escalade, pour éviter la guerre totale. Si on accuse leur pays d'appliquer, dès maintenant, la politique qu'ils espèrent empêcher, ils n'entendent là qu'un langage extrémiste; ils se butent; nous ne les aidons pas.

Si le départ pour le Vietnam, qui devait être l'acte pur et indiscutable n'est pas possible, comment alors agir sans verbalisme, comment ne pas dévier en secrétant des résistances qu'ensuite on s'occupera à vaincre, longuement, comment parler à la fois le langage de la paix et celui du volontariat ? Tels sont les pièges.

Les responsables du « Corps civil » en parlent très librement. C'est une des marques de leur sincérité.

### Les chances de la paix

Le fait même qu'ils se sont engagés avec plusieurs centaines de Français, d'Italiens, de Hollandais et qu'ils ne partent pas semble être la meilleure preuve que la paix est possible, encore.

Car il est clair que le mot « volontaire » n'a pas le même sens dans un pays démocratique qu'en U.R.S.S. ou en Chine. Si les volontaires russes ou tchèques devaient partir pour le Vietnam, ce ne pourrait être qu'avec l'approbation du gouvernement de leur pays; et l'internationalisation du conflit serait quasi certaine.

L'on ne désire pas au Nord, pour l'instant, des volontaires européens, c'est qu'on ne désire pas non plus de volontaires de l'Est, c'est qu'on se refuse, malgré la dureté des bombardements américains, à généraliser le conflit.

Les volontaires occidentaux sont, en étant forcés de rester sur la touche, la preuve la meilleure que la paix n'est pas une chimère. La prudence du Vietnam Nord laisse encore une chance à la diplomatie. Les Etats-Unis le comprendront-ils ?

## Jean-Paul Samson: la défaite du moraliste

### Ecrire, est-ce pécher ?

Trente-septième et dernier cahier de « Témoins » publié par Michel Boujut, « Journal de l'An Quarante » n'est peut-être pas ce qu'en un jargon hérité du système corporatif on appelle encore aujourd'hui un chef-d'œuvre. Non que Jean-Paul Samson ne sache écrire : élégante souvent, toujours d'une rare correction, sa prose parfois ne manque pas de vigueur. Mais son langage — passez-moi la métaphore — souffre d'une rétention de conscience. L'écrivain ne doit pas s'adorer dans ses mots : ce culte qu'il se rend à lui-même est grotesque. Mais s'ensuit-il qu'il lui faille éprouver de la honte à écrire ? A l'individu de choisir : ou l'écriture, acte gratuit, est un péché, ou c'est un moyen de manifester l'humain tout comme un autre. L'humilité paralyse le scribe. Comme un bon ouvrier au clair sur ses pouvoirs, qu'il lui suffise de la modestie. Samson se demande : m'appartient-il, en ce moment, à ce sujet, d'user de ma plume ? On a envie de lui souffler : ne vous gênez pas, faites comme chez vous, une besogne en vaut une autre.

### Le dernier des justes

« Journal de l'An Quarante », outre le portrait de l'auteur, brosse celui du peuple au sein duquel il a des

décennies vécu : le nôtre. Ni grossière caricature à la française, du genre à faire se gaudir le Tout-Paname, ni peinture d'icône destinée à réchauffer l'âme des indigènes, c'est bien d'un portrait qu'il s'agit : le modèle s'y reconnaît. Moins de calme que de placidité, moins de sang-froid que de glace dans les veines, voilà qui nous confère autant de vertus que de vices. On a les défauts de ses qualités. A moins que ce ne soit l'inverse...

Mais là n'est pas l'essentiel. Dans ce tableau d'époque, figure au premier plan le peintre. Cet ensorcelé de la pureté, quel pathétique personnage ! Libertaire, il a le fascisme en horreur : mais il abomine la guerre tout autant. De deux maux absolus allez choisir le moindre ! Sa haine du totalitarisme est si forte qu'il voudrait que ses procédés ne soient jamais employés par ses ennemis. Knut Hamsun, auteur de « La faim », applaudit à l'invasion nazie de la Norvège. Une démocrate zurichoise s'exclame : « Er hat seinen Namen auf ewig ruiniert. » L'attitude de Knut Hamsun, certes, Samson la juge ignoble. Pourtant il proclame son « refus total de totalitairement abaisser une œuvre sous prétexte d'événements. » Réplique généreuse à ceux qui ont l'exécution facile. Mais ce libéralisme en définitive profite à l'adversaire. Quels sont les gens qui aujourd'hui s'efforcent de réhabi-

liter Louis-Ferdinand Céline ? Des professeurs de rhétorique, appréciant une œuvre dont le contenu est celui de la poche à fiel ? Il se peut bien. Mais ce sont d'abord des méprisateurs d'hommes, des nostalgiques du fascisme, en Suisse comme en France. A la postérité de décider si le Panthéon peut s'ouvrir à des Hamsun ou des Céline : nous décidons pour notre temps. Jean-Paul Samson précisément n'entend pas être de son temps. Il a voulu prendre parti contre l'Histoire, en laquelle il voit comme un avatar de Dieu, nouveau Moloch anthropophage. Il a beau quelquefois douter de son choix : à se cantonner dans le désespoir lucide, quelle cause a-t-il embrassée ? Celle de l'Homme, dit-il. Mais cette majuscule aussi renvoie à Dieu, comme le son que rend cette maxime : il faut ne pas « déroger de ce qu'il peut y avoir d'inhumain dans (mon) zèle — ou dans (mon) essence. » Cher Jean-Paul Samson, sachiez-vous que, ce disant, vous qui ne croyiez pas en la divinité, vous commettiez une usurpation de fonctions ? A se distancer à ce point de ses semblables, c'est sur les prérogatives célestes qu'on empiète. Mais voici : vous étiez un juste, ce cœur rongé malignement par l'absolu, cet homme qui refuse l'homme au nom de l'idée qu'il s'en fait.

Cherpillod